

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION DES NATURALISTES

DE LA VALLÉE DU LOING

9^e ANNÉE.

1926. — N^o 2

Excursion du 14 mars 1926
à Néronville, Lorroy et Grands-Moulins (S.-et-M.)
(avec la planche 1)

L'excursion se raccorde à celle du 10 août 1924 faite sous la direction du D^r DUCLOS, qui indiquait, sans s'y arrêter, les « caves à blanc » de Lorroy, à la gauche de l'itinéraire (1).

L'excursion du 14 mars 1926 a pour but principal l'étude de la craie blanche, dans ses caractères géologiques, son exploitation et ses conséquences géographiques régionaux.

Au cours du trajet du pont de Souppes (2) à l'écluse de Néronville, en longeant le pied du coteau qui domine à gauche le thalweg du Loing, nous n'avons pu relever le niveau de la craie blanche, que par le tapis végétal calcicole (*Tussilago farfara* L. par exemple).

Nous voici maintenant à l'exploitation de notre collègue G. BEAULIEU, de Grands-Moulins, où la craie blanche est suffisamment belle pour avoir donné lieu à un traitement « de blanc d'Espagne » depuis 1850, dans une exploitation souterraine.

La craie, connue de tout le monde quant à sa texture lâche, friable, tachant de traits blancs les objets soumis à son contact, n'est pas un objet commun dans la vallée du Loing.

Lors de l'excursion de Poligny, nous l'avons déjà rencontrée dans l'exploitation des Verreries de Bagneaux, le long de la route Nationale n^o 7, au lieu-dit : « le Couleron », presqu'aussi

(1) Cf. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VII, [1924], p. 115.

(2) *Pons Sulpicii*, nom supposé à un lieutenant de César.

belle qu'ici (1). Dans les autres rencontres (2), elle nous est apparue sous forme de « castine » dure et jaune, notamment dans la paroi du sentier qui mène à la carrière SANSON, aux Jardins de Gandelles et non loin d'ici dans la tranchée de la route de Dordives à Metz-le-Maréchal.

La « castine » et la belle craie à blanc d'Espagne appartiennent à la même formation géologique, désignée par les géologues actuels sous le nom d'assise C 8 b de la Carte Géologique du Ministère des Travaux Publics, la première du sous-étage *campanien*, que nous situons plus loin dans l'échelle chronologique des dépôts régionaux.

Voici ce que SÉNARMONT (3), à qui il faut toujours se référer en première date, écrit à leur sujet :

« Dans les falaises qui bordent les vallées de la Seine et de l'Yonne, la roche crayeuse est en général blanche et peu consistante ; quelquefois cependant, elle est jaunâtre et dure vers le haut, à l'approche de l'argile plastique. Cette dernière manière d'être est presque générale dans les vallées de l'Orvanne, du Lunain et du Loing.

Quand la craie ne s'élève pas à une grande hauteur, on s'aperçoit que la craie jaunâtre dure, la craie blanche inférieure est cependant visible aux environs de Voulx et de Diant, au-dessous de Chéroy, et à Vaux, où on l'exploite comme marne ; en face de Bagneaux et à Mocquepoix, où l'on en fait du blanc d'Espagne.

« L'endurcissement de la craie superficielle et sa couleur jaunâtre ne sont pas les résultats nécessaires de la présence de l'argile plastique. Il existe plutôt quelque analogie entre la craie dure et la couche superficielle, comme à Meudon, sous le nom de crayon.

On trouve la craie dure au sommet des buttes, sortes d'apophyses de la surface crayeuse.

« Ces inégalités de la craie sont très remarquables, elles sont très apparentes dans les coteaux de la vallée du Loing, surtout sur la rive droite. Ainsi, à un kilomètre environ au-dessous de Gandelles, la craie s'élève au moins à 13 mètres au-dessus du niveau de la rivière ;

(1) Cette exploitation à ciel ouvert date de la direction DELATRE. La craie nécessaire à la verrerie était prise autrefois à Grands-Moulins.

(2) Nous avons déjà rencontré la craie au fond des puits de Moret à 49 mètres au-dessus du niveau de la mer, à Bourron dans les forages des Bignons, à 54 mètres, dans la galerie de Chaintréauville à 61 mètres, au Couleron à 65 mètres sur le flanc du coteau longeant la route nationale n° 7 au Km : 42,7, dans les vallées de la Cléry, du Lunain, de l'Orvanne.

(3) SÉNARMONT. Essai d'une description géologique du département de Seine-et-Marne, 1844, p. 173.

à Gandelles même, son élévation ne dépasse pas 5 mètres, et au-dessus de Souppes, elle est près de 100 mètres... La craie, fort élevée à Château-Landon, s'enfoncé rapidement vers l'ouest en remontant la vallée du Fusain, de sorte que sur un kilomètre de distance, la différence de niveau est au moins de 25 mètres...»

Les protubérances crétacées surmontées de craie dure jaune, à silex blonds, considérées comme des îles de craie par CUVIER (1), sont actuellement considérées comme le produit du plissement engendré par la surrection des Alpes à la période tertiaire. Leur relevé topographique jalonne les plis anticlinaux du Bassin de Paris (2).

LÉON BERTRAND explique que le durcissement des hauts points de la craie est dû à l'infiltration des eaux météoriques ayant entraîné en dissolution les éléments des couches sus-jacentes, jusqu'à en faire une sorte de travertin. Cette craie dure est souvent dolomitique : suivant l'analyse déjà ancienne de BERTHIER, professeur de docimasia à l'École des Mines, la « castine » de notre région contient 3 % de magnésie pour 97 % de chaux carbonatée, pas d'argile.

La surface en est ravinée et les silex arrachés et roulés, probablement sur la ligne d'un ancien rivage, en cordons littoraux (comme on en voit à l'époque actuelle, au Crotoy, à l'embouchure de la Somme), ont formé les éléments caillouteux de l'argile à silex et des poudingues. Mais ceci est une autre histoire.

Aux bombements de la surface crayeuse correspond un amincissement des couches tertiaires sus-jacentes (comme dans la plaine de Villerme) (3) et une dénivellation de couches typiques, les inégalités ne paraissent avoir aucune correspondance avec celle de la surface géographique (CUVIER).

Dans notre région, la craie est recouverte par les sédiments des mers et lacs tertiaires postérieurs. On ne la trouve qu'au fond des forages ou des tranchées naturelles des vallées.

Pour voir la craie à nu sur la large surface des plateaux, il faut gagner la Champagne pouilleuse. Cette région naturelle, si caractéristique par son sol crétacé aride et steppique, vient finir en coin, très proche de nous, au confluent de Montereau, entre les coteaux du Montois et du Gâtinais. Elle se rappelle encore dans certains paysages de la vallée du Lunain, aux points d'attaque de la craie par le thalweg.

(1) CUVIER. Description géologique des environs de Paris.

(2) DOLLFUS. Ondulations tertiaires du Bassin de Paris.

(3) Cf. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VII, [1924], p. 36.

La craie, recouverte en pays d'Othe, en Puisaye et Gâtinais par les argiles à silex et les formations sparnaciennes, disparaît en profondeur sous le plateau beauceron jusqu'à Chartres et Mantes-la-Jolie. Le gisement de l'éperon de Château-Landon est le dernier vestige avant la plongée. (Cf. carte de DOLLFUS, Ondulations tertiaires du Bassin de Paris).

La présence de la craie à Néronville et à Lorroy et son exploitation industrielle est un fait géologique intéressant pour les Naturalistes de la vallée du Loing. Ce gisement peut être avantageusement comparé au gisement classique de Meudon, près de Paris, où les crayères, au-dessus de la manufacture de Sèvres, atteignent 15 mètres de profondeur et ont livré à la paléontologie les débris d'une faune riche et intéressante (sauriens marins, oiseaux à dents, nombreux oursins, brachiopodes, etc.).

Ici, les fossiles sont rares. On trouve cependant les moules caractéristiques d'un oursin, l'*Echinocorys vulgaris* Breyn, et de *Terebratula carnea* Sow. appelé « coque » par les ouvriers) et les pointes à rostrés de Belemnoides : *Belemnitella mucronata* Or b., céphalopode semblable à une pieuvre, reconstitué par CUVIER. La craie est un débris détritique d'animalcules microscopiques : radiolaires, diatomées, globigérinées et la silice soluble qui constituait le squelette de ces minuscules individus s'est concrétionné en rognons de calcédoine, disposés en lits parallèles, ce sont aujourd'hui ces silex pyromaques noirs recouverts de silice hydratée.

Incontestablement, la craie blanche est le dépôt d'une mer crétacique secondaire, qui faisant suite aux mers jurassiques, a laissé sous une profondeur d'eau de 50 à 80 mètres (profondeur de la Manche actuelle), un manteau de sédiments bien caractérisés (1) sur notre région.

(1) La craie proprement dite ou Sénonien ancien (ORBIGNY, Le pays de Sens pris comme type) est divisé en :

Emschérien (Sénonien inf.) et Aturien (Sénonien sup.).

Le Sénonien supérieur comprend (d'après HÉBERT et MERCEY) :

1° A la base : la craie de Reims et d'Épernay à *Belemnitula quadrata* Or b. [Céphalopodes] et *Micraster glyphus* Cott. [Echinodermes] ;

2° Au milieu : la craie de Compiègne (Margny) à *Magas pumilus* Sow. [Brachiopodes] ;

3° Au sommet : la craie de Meudon à *Micraster Brongniarti* Hé b. et *Ostrea orbicularis*.

(L'assise de Bagneaux et de Lorroy se rattache au type craie de Meudon).



PLANCHE I. — A. Emplacement de la nouvelle exploitation BEAULIEU (lors de l'excursion de mars 1926). — B. Ecluse de Néronville (les traces de pression persistent en 1926 sur les appareils de maçonnerie encore disjointes, entre autres l'escalier M). — C. Maison BLONDEAU (réédifiée). — D. Maison BEAULIEU (réédifiée). — E. Nouvelle falaise surmontée d'un pommier (sec en 1926), derrière laquelle on remarque des traits de fracture, dans les champs cultivés et une dépression ancienne circulaire, dans le taillis. — F. Pan vertical décalé. — G. Pan couché en oblique, d'autres horizontalement, recouverts de leur revêtement herbacé et forestier (témoins persistants en 1926). — H. I. J. Masses effondrées dans le canal (castine) et dans les-quelles ont été recrusés le chemin de Grands-Moulins à Portfranc et un nouveau bief. — K. Limite d'encombrement des déblais. — L. Effets secondaires de pression sur le parapet du chemin menant au Fusain. — N. Masse charriée jusqu'au Fusain, niveau de base. — O. Témoins verticaux restés en place sur l'assise géologique ; l'ancienne exploitation souterraine reste sous les masses G non déblayées.

La couche exploitée à Lorroy est de 15 mètres d'affleurement en hauteur.

La puissance de la craie est considérable, elle est indéterminée dans notre région ; les forages artésiens de Paris en traversent plus de 360 mètres. On l'évalue à 250 mètres aux environs de Sens. Donc, dans la vallée du Loing, un horizon crayeux est pour nous la limite de notre connaissance géologique concrète en profondeur.

L'assise crayeuse coupée de fissures ou diaclases, où circulent des réserves considérables d'eau, intéressent les hydrologues. Cette imprégnation d'eau dans les parties friables, devenues une véritable pâte glissante, peut entraîner des catastrophes.

Celle de Lorroy, survenue le 21 janvier 1910, est encore présente à toutes les mémoires ; elle a été relatée dans les journaux locaux de l'époque. Elle rappelle, à une petite échelle, les catastrophes du Righi ou de Saint-Gervais, où des pans de montagnes, glissant sur des assises réduites en pâte par les infiltrations, se sont abîmés dans les vallées.

La planche I qui accompagne cette note représente, sur une photographie prise à l'époque de la catastrophe, le décalque des lignes caractéristiques du phénomène géologique.

L'examen des lieux, des témoins, de la photographie et les explications données par notre collègue M. G. BEAULIEU, permettent de reconstituer l'événement.

Le flanc de la butte, sollicité par le niveau de base (rivière du Fusain et canal) s'est séparé du plateau et glissant sur la craie détremmée par les eaux météoriques et perforée de galeries d'exploitation non coffrées, charria sur la rivière. La masse « chabla » les maisons riveraines, combla le lit du canal et s'immobilisa en fragments dont le revêtement herbacé primitif permet de relever le sens de chute.

Il s'est produit sur un espace considérable, plusieurs centaines de mètres d'axes et pour une masse formidable de matériaux (craie revêtue d'argile à silex) ce qui se produit lorsque, suivant l'expression de métier des maçons, un mur de soutènement « chie du pied » (*sic*) (1).

Il semble, lorsqu'on examine les lignes de raccrochement de la colline vers le moulin de la Concorde, qu'à la période anti-

(1) Le mot est l'expression populaire du vieux verbe « choir ».

On trouve cette expression dans la Chanson de Roland.

On la retrouve également dans certains patois de la Bourgogne : « Qu'a qu'alle a qu'alle crie ? Alle a qu'alle a chu ». — Qu'est-ce qu'elle a qu'elle crie ? Elle a qu'elle est tombée (D^r M. R.).

historique, la colline a déjà perdu de sa substance de semblable façon.

M. BEAULIEU, neveu d'une des victimes de 1910, a repris l'exploitation de la craie blanche dans une nouvelle carrière à ciel ouvert. Le produit d'extraction, de très belle qualité, est traité dans les anciennes galeries de Beaumoulin.

Notre collègue a bien voulu expliquer aux excursionnistes les grandes lignes de cette industrie extractive, qui repose sur l'opération de la lévigation, terme de chimiste qui désigne une séparation par voie humide des différents produits selon leur densité respective. Ainsi se séparent les silex de la pâte crayeuse malaxée dans l'eau au moyen d'une roue.

Après siphonage des bacs de décantation, la pâte est maniée en panetons et en pains, séchés sous hangars.

Une exploitation par voie sèche (concasseur et bluteur) la double pour certains usages.

Les silex sont mis au remblais ou vendus pour faire des meules ou de la terre de pipe.

La craie préparée au blanc d'Espagne sert à nourrir le caoutchouc ; il entre dans la fabrication du mastic de vitrier, etc.

Le carbonate de chaux sert dans la fabrication du verre, de l'acide carbonique, etc.

Les anciennes galeries de Grands-Moulins, qui datent de 1850, ne sont plus exploitées, elles servent maintenant de magasins. Certaines sont transformées en champignonnières, mais à l'heure actuelle, la culture de l'Agaric (*Psalliota campestris* L.) y est suspendue.

Le blanc de champignon étant attaqué par certains insectes, il faut procéder à l'extinction du parasite par un repos complet de 2 années de toute culture.

Les naturalistes ont trouvé des chauves-souris *Rhinolophus hipposideros* B et. dans les galeries.

Les galeries de Lorroy étant effondrées à Lorroy, l'exploitation de Néronville est à ciel ouvert, ainsi que la nouvelle carrière de Lorroy, par ordre du service des Mines.

Remarqué le passage de 9 grues (*Grus cinerea* B e c h s t) ; de 4 tarins (*Spinus-spinus* L.) sur les aulnes.

L'écluse de Néronville est doublée d'un pont-canal qui enjambe le Fusain.

A proximité de Lorroy, on voit les confluent du Betz, du Fusain avec le Loing, dans un paysage tranquille. On scie du peuplier au moulin de la Concorde, sur le Fusain.

Les excursionnistes, passant par Néronville, ont raccordé avec un précédent itinéraire pour gagner la gare de Dordives.

La séance a eu lieu chez les frères BEAULIEU « aux Buttes de Lorroy » où les excursionnistes avaient tiré leurs vivres du sac, tandis que les géologues campaient en plein air au-dessus de la falaise, du haut de laquelle le panorama s'étend sur Fonteneilles, la vallée des Ardouzes, Nargis et le large lit majeur du Loing et de ses affluents.

Appendice

La catastrophe de Lorroy, *La Brie*, mardi 25 janvier 1910, XXVII^e année, n° 2.745.

Les Inondations causent des désastres. — Un hameau englouti en Seine-et-Marne ; quatorze victimes, sept morts.

« Une épouvantable catastrophe a jeté dans le deuil, vendredi 21 janvier, à 1 h. 15, tout le pauvre petit hameau de Lorroy, commune de Château-Landon.

« Une quinzaine de personnes ont été tuées ou blessées grièvement et le canal du Loing comblé sur près de 200 mètres.

« Le bruit formidable que produisit le glissement fut entendu de plus de 6 kilomètres à la ronde et la trombe d'eau qui en résulta fut d'une telle violence que les portes de l'écluse du canal furent arrachées, tandis que le tablier du pont était entièrement tordu.

« Sous la poussée formidable des eaux, l'un des bords du canal s'aplatit complètement sur l'autre et une péniche qui s'y trouvait amarrée, soulevée par la trombe, fut projetée de l'autre côté du canal, où elle gît lamentablement.

« La masse qui se détacha de la colline n'est pas tombée sur le hameau, mais tournant en un mouvement circulaire, s'étendit en éventail, entraînant par sa base les maisons (5 construites en bordure de la route) qu'elle transporta à une cinquantaine de mètres.

« Les maisons s'étalèrent en quelque sorte sur le sol, et sur le même plan, l'une à côté de l'autre ; on retrouve les caves, le rez-de-chaussée, le premier étage, puis le toit.

« Les victimes sont : MM. Eugène BLONDEAU, 55 ans ; Emile SAUVAGEON, 45 ans, garde du canal ; enfant GILLET ; M^{me} veuve Alexandre BEAULIEU, épicière, 40 ans, et sa fille Eugénie, 17 ans ; M. LEMOR, ouvrier, 52 ans, dont le corps n'a pas été retrouvé.

« Les blessés sont : M. PISTOIS, éclusier, et sa femme ; M^{me} veuve GILLET et son fils, la femme, un enfant et un nourrisson.

M. et M^{me} BRIÈRE et le cantonnier GRUET, indemnes, ont assisté à la destruction du hameau.

« Toute la masse de terre tournait comme de la pâte qu'on bat dans une terrine, dit M^{me} BRIÈRE ».

Pendant ce temps, toute la Vallée du Loing était sous la crue. Le hameau de Varennes était sous 1 m. 50 d'eau, ainsi que la partie basse de Souppes. Les trains du chemin de fer de Souppes à Château-Landon ont été arrêtés.

Excursion du 11 avril 1926
sur le coteau de la rive droite du Loing
entre Bagneaux et Souppes
(Seine-et-Marne) (1)

Cette excursion complète, sur la rive droite du Loing, une série de reconnaissances (Le Beauregard, Poligny, Bagneaux, Le Coudray, Souppes), qui permettent de prendre une connaissance générale du défilé de Bagneaux.

Le défilé de Bagneaux, borné à droite, près Nemours, par le Beauregard et à gauche par Le Casse-Bouteille s'étend, vers le Sud, jusqu'à la cote 106, qui sert de lèvre à la vallée d'Olibon, sur la rive droite, près Souppes. Sur la rive gauche, la limite est donnée par la cote 114, qui domine Beaumoulin.

Ce défilé est une réalité géographique ; il représente le travail de la rivière dans la gorge étroite des formations dures sparnaciennes locales (poudingues vrais et grès — poudingues concrétés dans la masse argilo-calcaire de Souppes).

Le lit de la rivière, resserré entre les abrupts sparnaciens, se creuse dans la craie. Profond de 3 mètres environ, le lit mineur présente une cuvette de section régulière, où l'eau s'écoule paisiblement entre deux rives alluviales caractérisées botaniquement par un *Nymphætum*.

Le Loing rentre dans le défilé en franchissant le seuil de Beaumoulin, sur la rive duquel s'étalent des grès sparnaciens durs, dont plusieurs ont servi de polissoirs. Ensuite les biefs de Glandelles, Portonville, Bagneaux, Doyers, qui occupent le défilé, représentent des réserves d'eau tranquille et profonde à fond crayeux.

On peut se rendre compte de l'état des lieux en suivant le chemin de halage du canal latéral depuis Nemours jusqu'à Souppes. Si on veut prendre une vue géographique d'ensemble

(1) Itinéraire : carrière du Terrier au Renard, grotte des poudingues du chemin de Montapot, Glandelles, le Coqueluchon, Beaumoulin, Souppes.

du défilé par la rive droite, il faut se mettre en station sur la rive opposée à la butte de Bagneaux et sur les pentes de La Groupe, en dehors de l'itinéraire de l'excursion.

L'excursion du 11 avril n'a pour but que l'étude des détails des vallées latérales de Portonville, Jean Gelé, Glandelles, Olibon.

Les naturalistes se divisent en 2 groupes : l'un suit la Route Nationale n° 7 et explore les poudingues de base, reconnaît la végétation magnifique de lichens, mousses et fougères qui tapisse les rochers (les divers *Asplenium*, entre autres l'*A. septentrionale* Sw. et ses hybrides, et le très rare *A. lanceolatum* H u d s. qui venait d'être trouvé par notre jeune collègue Jean DALMON sur la route de Coudray), l'*Hutchinsia petrea* R. Br., abondant sur les vieux murs de Glandelles, etc. Ce groupe rejoint au Coqueluchon le second groupe qui explore les pelouses calcaires du sommet, les carrières de pierre à bâtir de Portonville, Montapot, l'Espérance.

Les ornithologistes n'ont relevé que le Phragmite des joncs (*Acrocephalus Schoenobaenus* L.) et l'arrivée des Hironnelles urbaines (*Hirundo urbica* L.) à Beaumoulin ; les premières dans la région de Bagneaux. L'Œdicnème criard a été observé à la carrière de l'Enfer.

Le Coqueluchon est un rognon de grès sparnacien, qui illustre par son saillant en profil curieux, tout un éboulis de grès, dont les dernières dalles, près de la rivière, en face de Beaumoulin, ont été striées en aiguisoirs (Polissoirs de Beaumoulin) (1).

La vallée l'Olibon occupée par le bois du Coudray est la dernière vallée à poudingues, les croupes plus au sud sont des bombements crétacés d'une toute autre physionomie.

La croupe crétacée 106, qui borde la vallée de Fonteneille et porte à sa base le cimetière de Souppes (2), remarquable par ses monuments funéraires en pierre calcaire (type Château-Landon), est escaladée parmi les touffes de romarin en fleurs (*Rosmarinus officinalis* L.) (3) qui pousse spontanément sur la pelouse sèche.

Sur la butte de Tir, la vue découvre un horizon intéressant :

(1) Pour leur description, se reporter à : E. DOIGNEAU, Nemours, p. 150 § 4, et voir le Musée de Nemours.

(2) Le puits communal étudié au cours de l'excursion a été décrit par Paul MALHERBE, *Bull. mensuel Ass. Nat. Vallée Loing*, II, mai 1926, p. 27.

(3) Cf. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VIII, [1925], p. 33.

Ceriseaux, Remauville, la Madeleine, Château-Landon, Mocquepoix, Branles ; c'est la région de Dordives et les confluent du Betz et du Fusain, déjà connus (1).

Par la longue allée bordée de noyers, du Boulay et dans l'axe du clocher de l'église de Château-Landon, on se rend aux carrières du Coudray (commerciallement : carrières de Souppes) : exploitation COMBES. Là, par un temps plus favorable qu'en février 1925 (2), notre Président M. U. NARME présente le travail des carriers : découverte du banc royal, établissement des batteries de coins, introduction du boulet d'acier, puis de la « maire pince » du poids respectable de 280 livres, débit des blocs, chargement sur le fardier démarré par les bœufs du Boulay.

Les blocs bruts sont transportés au chantier de stéréotomie du canal latéral du Loing pour y être taillés et finis ; nous les y avons vu lors de l'excursion de Lorroy (3).

Les carrières exploitées selon les méthodes des grandes carrières lorraines et de la Côte-d'Or sont actuellement les plus belles de toute la région. Les carrières où s'exploitent le calcaire, dit de Château-Landon, se répartissent sur les territoires de Poligny, Souppes, Château-Landon, la Madeleine.

Le front de carrière donne un diluvium rouge (terre argileuse maigre) mince et des éboulis sur pente, ensuite un calcaire marneux de couleur gris assez foncé et fétide à la cassure, puis un calcaire d'une feuilleté en plaquettes minces, enfin les bancs compacts exploités au nombre de 3, 2 ou fondus en un banc unique très épais (banc royal) (4). En partant du trou d'exploitation du chemin G. C. n° 40 (allant à Poligny) pour explorer les carrières de Portonville, Glandelles (SAMSON), Montapot, l'Espérance et arriver à Fonteneille, on voit le banc de 0,30 à 0,40 d'épaisseur devenir de plus en plus épais et homogène. La puissance de l'assise est de 10 à 20 mètres. Pendant longtemps les géologues ont eu peine à l'identifier ; ils se heurtaient à peu de distance aux calcaires lacustres inférieurs (sannoisien et ludien), aux calcaires lacustres supérieurs dans une région terminale, une sorte de fond de baie, où la Paléogéographie trouve des éléments intéressants pour l'étude des transgressions

(1) Cf. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VII, [1924], p. 3.

(2) Cf. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VIII, [1925], p. 33.

(3) Cf. *Ass. Nat. Vallée Loing*, IX, [1926], p. 53.

(4) Cf. Paul MALHERBE. Note sur l'âge du calcaire de Château-Landon, *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée Loing*, II, [1926], pp. 34-35.

et des régressions. On voit, en effet, en peu de distance s'échelonner les retraits lutétien, bartonien, ludien, sannoisien, stampien et kasselien comme sur un platin de l'Aunis (1), on voit se succéder les marais d'eau douce, les marais salants, la plage et l'eau salée recouvrant la plate-forme continentale.

Les fossiles mal conservés : *Planorbis laudunensis*, *Limnea Durandi*, *L. briarensis* permettent de reconnaître un sédiment lacustre. On en trouve abondamment dans certaines carrières (carrière de la Madeleine, au-dessus de la vallée du Montmulon, p. ex.) et des cristaux de calcite. La légende de la silice dans le calcaire de Souppes a besoin d'être reprise par les chimistes.

Ces débris calcaires des cavaliers employés par les sucreries donnent de l'acide carbonique par décomposition du carbonate de chaux (NARME).

La couche stampienne qui sépare le calcaire de Château-Landon et de Souppes (Tongrien supérieur) du calcaire de Beauce inférieur (Kasselien supérieur) et ne permet pas la confusion entre les deux niveaux, va ici en s'amincissant. Pour compliquer les choses, cachée sous un revêtement épais des plateaux, par conséquent hors d'atteinte des érosions, elle contient des calcaires coquilliers.

« La plaine du Pesio, du Chameau (2) est toute entière sur un calcaire dont la nature pourrait laisser des doutes (3) ; des arriers qui tirent du moellon dans cette plaine ont affirmé qu'on trouvait partout du sable d'une grande profondeur au-dessous de ce calcaire, et qu'on était même obligé de le traverser quand on voulait creuser des puits (4). Au Pesio, l'on a eu l'occasion d'examiner des déblais qui devaient provenir d'un travail de ce genre, ils contenaient du sable avec coquilles (5) » (SÉNARMONT).

Laissant ces questions d'analyse géologique qui regardent nos spécialistes et sont étudiées en ce moment par nos collègues MALHERBE et DALMON, les excursionnistes gagnent le signal de

(1) Platin d'Aytrée, platin d'Angoulins, près La Rochelle (Charente-inf.).

(2) Au N.-E. de Chaintreaux, ne pas confondre avec le Chameau, où il y a le grand signal G. A. (grande cheminée en brique).

(3) C'est le calcaire de Beauce inférieur.

(4) Cf. forage de Rémauville, *Bull. Ass. Nat. Vall. Loing*, V, [1922], p. 42.

(5) Notre collègue P. MALHERBE pense y voir l'assise de Darvault Darvault : cote 105 à la cote 125 (Remauville). Cf. : *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, V, [1922], p. 42.

Chameau, où la vue s'étend sur tout le plateau et ses alentours. En redescendant par Montapot, le fond de la vallée se dessine jusqu'aux lisières de la forêt de Fontainebleau, et on reconnaît les vallées latérales d'Ormesson, Fay, Montmeillan, et le curieux clocher de la Madeleine sur la rive gauche du défilé de Bagneaux (1).

La boucle se ferme à la Paix de Dieu (vallée de Gandelles) où les botanistes s'attardent encore à relever des hybrides d'*A. septentrionale* Sw., malgré l'heure pressante du train.

Ce n'est pas ici la place de s'étendre sur les détails de topologie et de géographie biologique, qui dépassent un simple compte rendu d'excursion, nous avons voulu résumer rapidement les grandes lignes itinéraires de cette belle journée.

Communications

Notes de Préhistoire locale

(avec les planches II à V)

par P. BOUËX

Le Mégalithe inconnu de Pers

Nous avons eu dernièrement le plaisir de visiter en compagnie de M. P. MALHERBE qui l'avait remarqué dans de précédentes recherches sur l'hydrologie du bassin de Bez, un mégalithe inconnu jusqu'à ce jour, érigé non loin du bourg de Pers (Loiret). Il n'était même pas remarqué des habitants qui pourtant connaissent les menhirs caractéristiques voisins : « la Grosse Roche de la Merville », distante de 930 m., et « la Pierre-lévé de Montapène », éloignée seulement d'un kilomètre.

Il s'agit d'un menhir presque tombé, situé dans les Bois de Pers, sur la limite du lieu-dit la Mardelle aux Prêtres (Sectio

(1) Les observations se font avec une visibilité remarquable le lendemain de bourrasques, lorsque l'atmosphère est débarrassée de ses poussières et que la lumière solaire est encore tamisée par un couche de cumuli. Les détails sont relevés sur les plans nets et proches des croupes du défilé avec une facilité surprenante. Ces jours heureux pour l'observateur sont rares ; on en compte un dizaine par an.

B, n° 291) à 700 m. de la Vallée Audoin, 1 kilomètre de la ferme de Forville (commune de la Selle sur le Bied), et à 1.200 mètres du clocher de Pers, au sommet de l'angle saillant formé par la limite de la commune de la Selle dans le territoire de Pers.

Son gisement géographique est : long. 0,6254 Est ; lat. 5° 17' 75 ; son altitude de 125 m. environ.

Pour s'y rendre : prendre, à la sortie Sud de Pers, le chemin de la Merville, que l'on quittera à 350 mètres des maisons de la Bissonnière pour l'allée de Forville, à gauche. Suivre cette allée pendant 650 mètres, et à la bifurcation avec une allée secondaire qui se dirige vers l'Est, pénétrer directement dans le bois et, en appuyant quelque peu à gauche dans la direction de gros chênes, on trouvera le menhir à 100 mètres de distance du carrefour, sur le bord d'un fossé de délimitation orienté sensiblement de l'Est à l'Ouest.

Les dimensions du bloc sont de 3 m. 70, longueur visible, 1 m. 30 de largeur à l'extrémité, sur 0 m. 90/0 m. d'épaisseur. Grossièrement pyramidal, il est très incliné et son sommet n'est maintenant qu'à 1 m. 80 au-dessus du talus du fossé ; mais il a bien été dressé et il suffit pour s'en convaincre d'observer :

1° Qu'il est posé en délit, la face rugueuse primitivement en contact avec le sol exposée à l'Ouest, la surface supérieure plus unie, dirigée vers l'Est ;

2° Qu'il a basculé doublement autour de son axe d'érection :

(a), l'extrémité supérieure s'est inclinée vers le Sud, avant l'ouverture du fossé ;

(b), l'ensemble du bloc s'est incliné vers l'Est ; la surface autrefois en contact avec le sol tend à devenir surface zénithale ;

(c), les déblais du fossé n'ont pas complètement comblé le vide existant entre le bloc et le sol.

3° Ce bloc fait partie, avec d'autres pierres utilisées à l'époque néolithique, d'un alignement mégalithique parfait !

La longueur totale du bloc, autant qu'on en peut juger sans fouiller un sol très caillouteux, doit être d'environ 4 m. 50 ; son poids serait approximativement de 12 tonnes ! Il est de même nature que les blocs de conglomérat sparnacien assez nombreux dans le bois d'alentour et dans la région ; c'est une roche siliceuse très dure, peu stratifiée, mais assez fistuleuse au

(1) Ce menhir est dans la propriété de notre collègue M^{me} veuve BEAUVAIS.

point qu'on peut prendre pour des blocs de calage, au premier abord, des protubérances situées sous la partie en surplomb. Ce conglomérat est peu susceptible d'être travaillé et est désigné sous le nom générique de grison ou cliquart.

L'axe d'érection est N.-E., S.-W., le centre à 3 m. 50 du fossé avec lequel le bloc forme angle aigu.

Ce menhir forme avec le « menhir de la Merville » et le « polissoir de l'Étang de la Roche » un alignement rectiligne parfait sur le plan cadastral même.

C'est la première fois (si l'étang n'a pas pris son nom d'une roche remarquable par sa hauteur ou sa forme parmi tant de blocs volumineux qui l'avoisine), qu'un polissoir entre dans un semblable alignement, dont l'orientation serait de 105° Est.

Si on trace sur une carte à grande échelle une ligne droite de Montapène au « Gros-Vilain » (Paucourt), on constate que le nouveau menhir signalé n'en est distant que de 200 mètres vers l'Est, ainsi que le menhir du « Bouchy ».

Les Polissoirs de l'Étang de la Roche

Ces polissoirs sont connus dans la région sous le nom de « Roche aux Gaulois », ou « aux Anglais » ; on ajoute même que ces derniers y affilaient leurs baïonnettes au temps de Jeanne d'ARC !! Ils sont situés à 100 mètres en aval de la bordure de l'étang, dans les Bois de Mérinville, sur l'argile plastique (e^o). La carte illustrée les a déjà reproduits, mais ils n'ont pas été décrits jusqu'ici.

Ces polissoirs sont constitués par du grès éocène, moins dur que celui des blocs voisins qui gisent nombreux sur les rives du petit ruisseau qui sort de l'étang.

L'altitude est d'environ 113 mètres, la distance du clocher de Pers de 2 km. 400, celle de la tuilerie de Bilorne 800 m. On s'y rend directement de Pers par le chemin de Montapène et d'Ervaucille jusqu'à l'entrée des bois, puis en suivant d'assez près le petit ruisseau, vers l'Ouest et le Sud, pendant 350 mètres. Le mélange d'argile et de sable, imperméable, est suffisamment homogène pour que la boue soit rare, la marche aisée et le franchissement du ruisseau facile, malgré les flaques d'eau laissées par la pluie, qui causa le jour de notre visite (5 février 1926) une crue générale dans tout le bassin du Loing.

(1) Les menhirs de Sceaux et de Blanche-Forêt sont également en phases diverses d'abattage.

La roche principale mesure environ 2 m. 50 × 4 m. long et présente 13 rainures et cuvettes ; une autre roche plus petite n'a qu'une cuvette près d'un bassin naturel retenant l'eau.

Voici les dimensions de ces cavités artificielles pratiquées sur un plan situé environ 0 m. 50 au-dessus du sol voisin.

		longueur	largeur	profondeur
A. Cuvette.	1	300 mm.	130 mm.	20 mm.
B. Rainure.	2	540 mm.	45 mm.	22 mm.
—	3	290 mm.	30 mm.	10 mm.
—	4	440 mm.	45 mm.	35 mm.
Cuvette.	5	440 mm.	40 mm.	6 mm.
Rainure.	6	690 mm.	50 mm.	27 mm.
Cuvette.	7	480 mm.	75 mm.	9 mm.
Rainure.	8	150 mm.	20 mm.	5 mm.
—	9	470 mm.	65 mm.	14 mm.
—	10	700 mm.	65 mm.	24 mm.
—	11	620 mm.	100 mm.	12 mm.
—	12	470 mm.	50 mm.	9 mm.
—	13	300 mm.	120 mm.	15 mm.
Cuvette.	14	180 mm.	45 mm.	30 mm.

La dernière cuvette est près d'une autre cavité naturelle de 0 m. 70 × 0 m. 40, conservant l'eau qui le jour de notre visite recouvrait toutes les dénivellations voisines et en particulier des fouilles récentes au pied des polissoirs.

De semblables monuments sont rares dans la région. Malgré les recherches de notre ami GILLET, membre de la S. P. F., le polissoir signalé aux Davaux (commune de la Selle-sur-le-Bied) est introuvable.

Les Menhirs du Gâtinais

Une publication récente : « Paris et ses environs » (1) dit la région de Nemours-Moret « avec les vallées voisines du Lunain et de l'Orvanne, la plus riche en mégalithes de toute l'Île de France » !

Cela est peut-être exact si l'on s'en rapporte au nombre de ceux signalés jusqu'ici, grâce à une recherche méthodique, mais peut-être bien moins exact, si les régions limitrophes avaient leurs préhistoriens, et moins passionnés à la découverte de

(1) Larousse, édit., 1925 — in-4° ; page 357.

belles pièces de collection qu'à la recherche et la description des monuments !

Voici, en tous cas, un inventaire, sinon complet, du moins y approchant, des menhirs signalés dans la partie Nord du bassin du Loing.

Ecuelles : la Pierre droite. — *Dormelles* : la Roche plantée ou Pierre au Prince. — *Thoury-Perrottes* : la Pierre-Cornoise. — *Diant* : la Pierre-aux-Couteaux. — *Blennes-Villethierry* : ? — *Chevry-en-Sereine* : Menhir de la Robinerie ; la Pierre à la Croix. — *Paley-Nanteau* : la Pierre-frite, et la Petite pierre-frite (cette dernière détruite). — *Nanteau-sur-Lunain* : la Pierre-aux-Aiguilles. — *Treuzy* : la Roche-à-Blin. — *Nonville* : la Pierre du Moque-Baril. — *Darvault-Nemours* : la Pierre-des-Moines. — *Guercheville-Chevrainvilliers* : la Pierre-frite. — *Rumont* : Menhir-polissoir du moulin à vent. — *La Chapelle-la-Reine* : la Haute-Borne. — *Achères* : la Haute-Borne. — *Tousson* : la Pierre à Leluc ou menhir de l'Orme de la Croix-Saint-Jacques, et la Pierre aux Prêtres. — *Sceaux-en-Gâtinais* : la Pierre aux Bonnes-femmes. — *Gondreville-la-Franche* : la Grosse-Borne (détruite en 1870). — *Cepoy* : la Pierre des Fées. — *Fontenay-sur-Loing* : la Grosse-Roche. — *Paucourt* : le Gros-Vilain. — *Louzouer* : la Chaise ou Pierre-de-Minuit. — *Chuelles* : Menhir de la Duranterie ; Menhir de la Roche ou des Rosets. — *Pers* : la Grande Pierre ; Menhirs de Montapène et des Bois de Pers. — *La Selle-sur-le-Bied* : Menhir du Bouchy ; le Pignon. — *Chevannes* : la Pierre de justice ou aux Sorciers, la Roche de Blanche-Forêt. — *Montacher* : la Pierre-Pointe ; menhir de Vertron. — *Villegardin* : la Grande-Borne. — *Savigny* : Pierre-Aigüe.

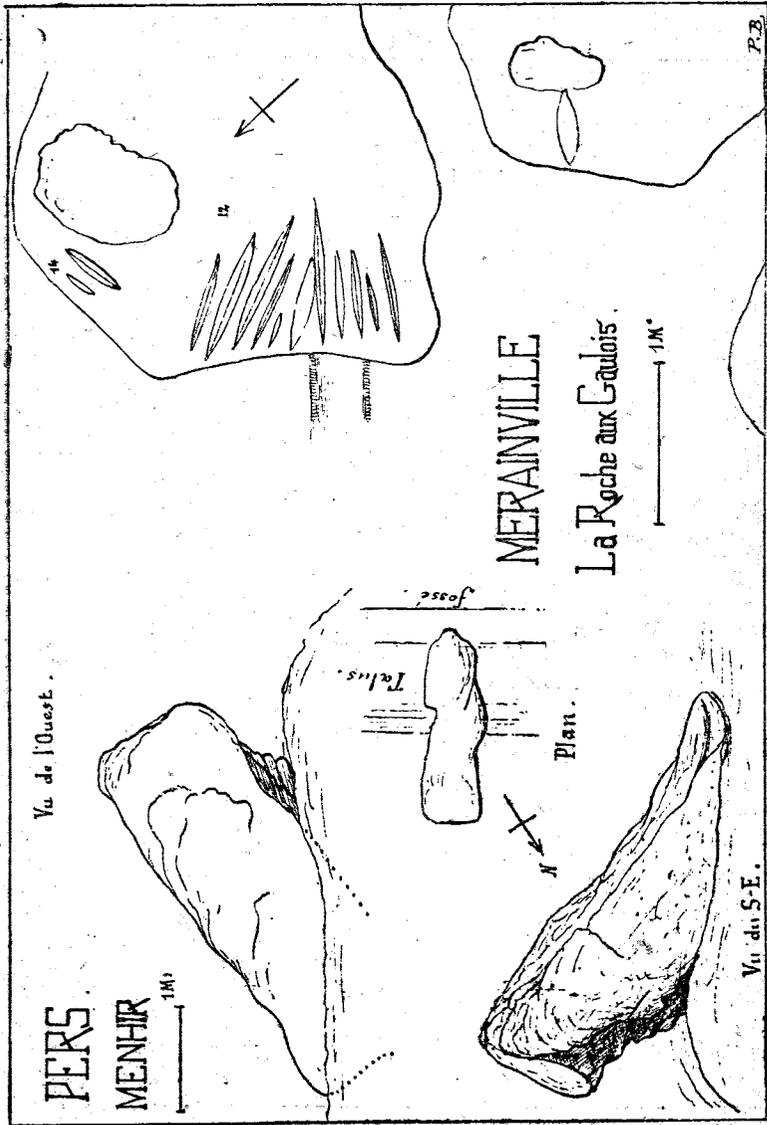
et un peu en dehors des limites du bassin :

Milly (S.-et-O.) : la Pierre-drette. — *Gironville* (S.-et-O.) : la Pierre-droite. — *Malesherbes* : la Chaise.

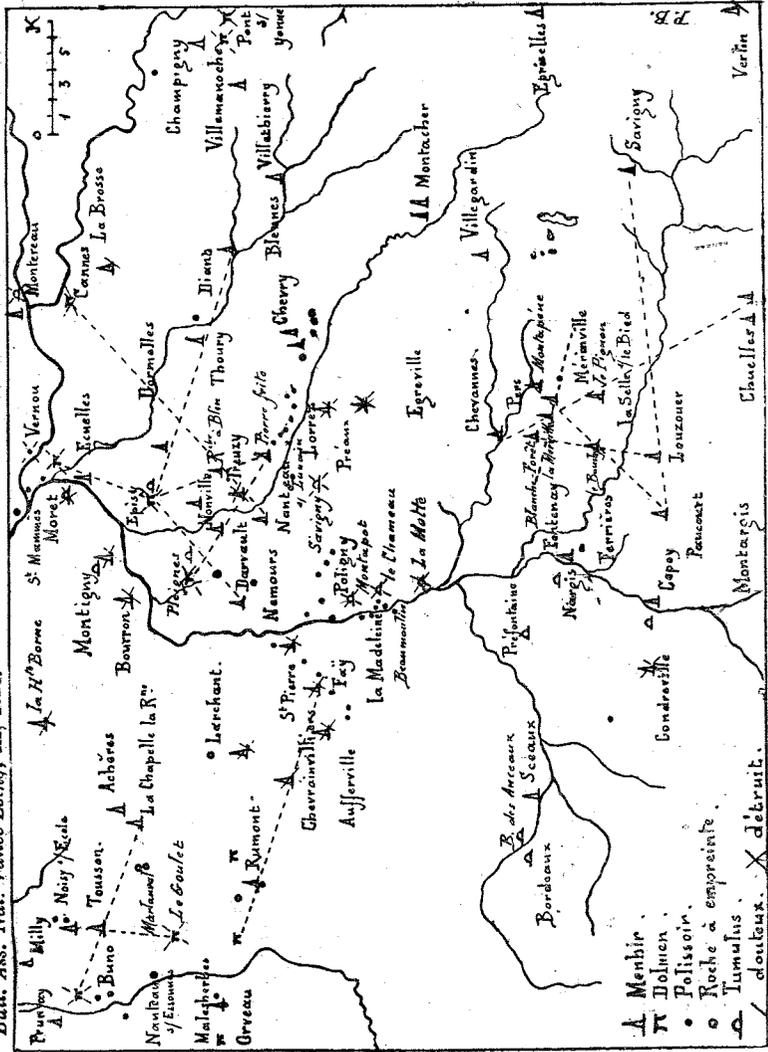
D'autres pierres détruites ont laissé leurs noms aux terroirs ; ces noms font présumer d'anciens menhirs :

Montigny-sur-Loing : la Pierre-levée. — *Bourron et Montigny* : la Haute Borne. — *Préaux-Lorrez* : la Grand'borne. — *Egreville* : la Pierre-levée. — *Treuzy-Nonville* : la Grande-Borne. — *Saint-Pierre-lès-Nemours* : la Pierre-Percée. — *Fay-Châtenoy* : la Grande-Borne. — *Aufferville* : le Gros-Grés. — *Larchant-Chevrainvilliers* : la Grande-Borne. — *Fontainebleau* : la Haute-Borne.

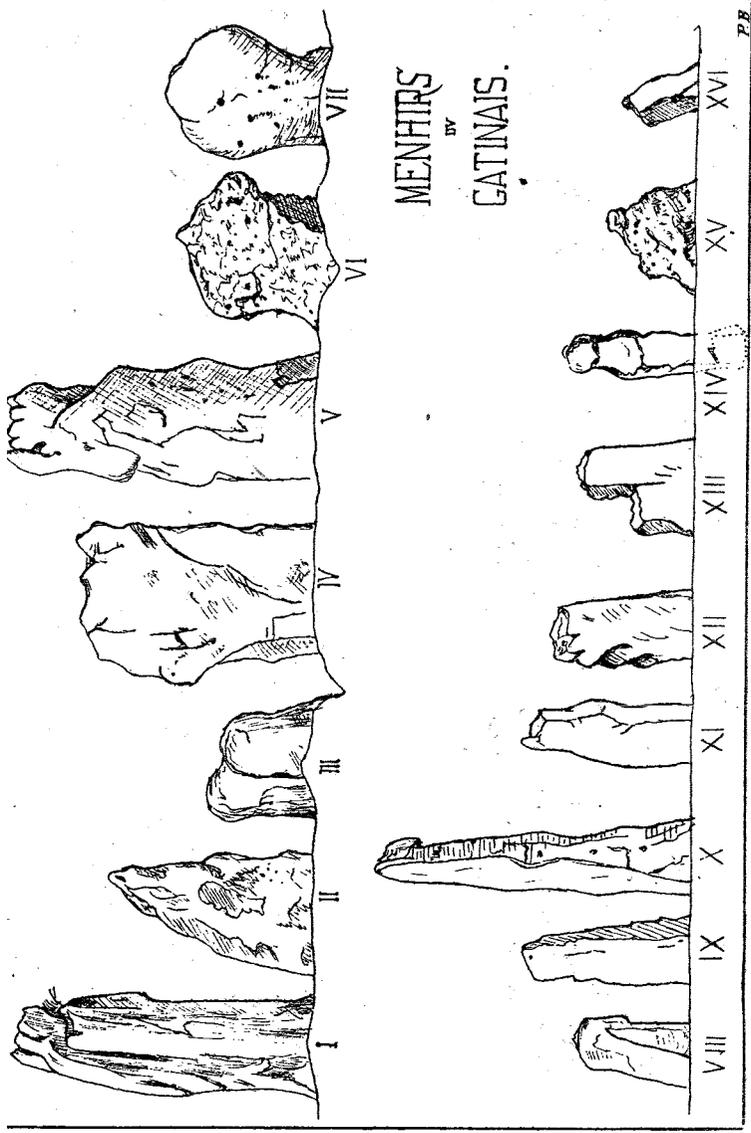
Certains rocs présentent des cupules ou des empreintes de pieds sculptés ; en dehors de leur forme plus ou moins pyrami-



Pl. II. — Le menhir de Pers, et la Roche aux Gaulois de Mérainville.

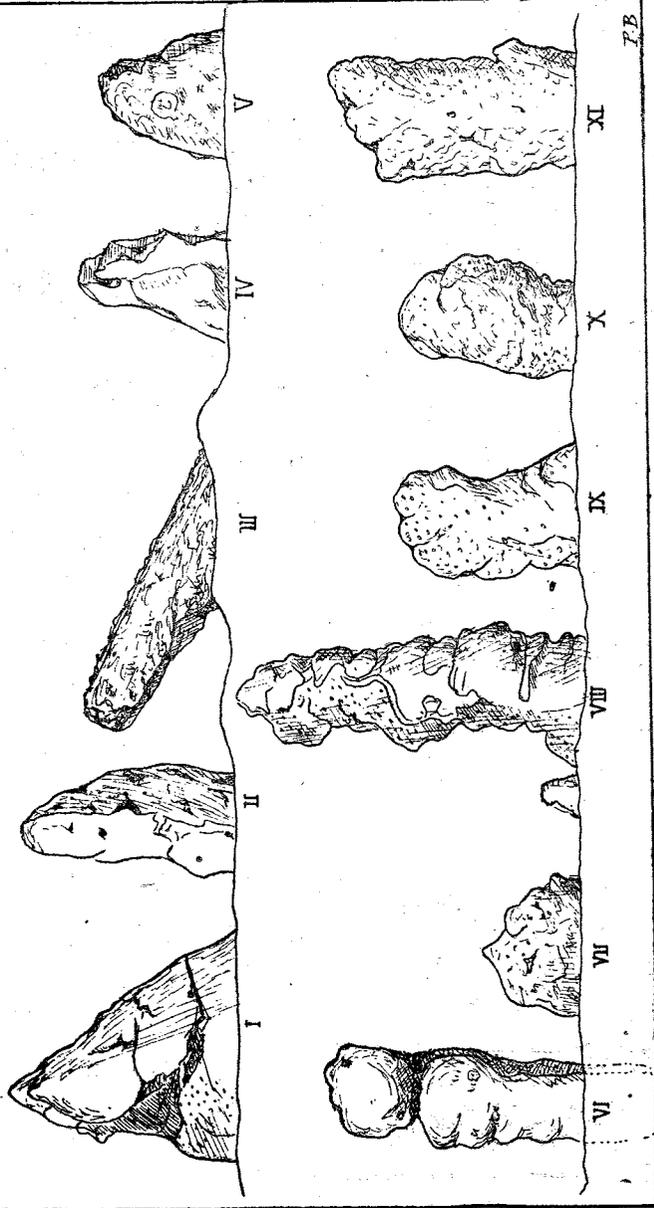


PL. III. — Carte des mégalithes de la vallée du Loing, avec alignements



Pl. IV. — Menhirs du Gâtinais : I. Diant ; II. Thoury ; III. Dormelles ; IV. Ecuelles ; V. Pierre-frite ; VI. Roche à Blin ; VII. Roche aux Aiguilles ; VIII. Pierre-des-Moines ; IX. La Chapelle la Reine ; X. Milly ; XI. Tousson ; XII. Roche-aux-Prêtres ; XIII. Malesherbes ; XIV. Rumont ; XV. Moque-Baril ; XVI. Achères.

MENHIRS DU GÂTINAIS



Pl. V. — Menhirs du Gâtinais : I. Chevannes ; II. La Merville ; III. Blanche-Forêt ; IV. le Pignon ; V. Bouchy ; VI. Sceaux ; VII. Fontenay ; VIII. Louzouer ; IX. Pau-

T.B

dale, on peut, dans certains cas, les rapprocher des menhirs, comme :

à *Darvault* : la Grosse-Roche et à *Treuzy* : la Roche Saint Barthélemy (détruite en 1911).

D'autres roches enfin, signalées depuis de nombreuses années, n'ont pu être identifiées ou, au contraire, doivent être écartées comme plus que douteuses :

La Roche-plantée, à la Brosse ? (Esmans) (1).

La Roche-aux-épingles, à Nanteau-sur-Lunain.

La Roche-du-Sault, à Villecerf ; etc.

Il est établi que les *menhirs* sont les jalons d'une ligne aboutissant à une sépulture dolménique, ou bien encore, qu'ils sont les indicateurs des dolmens.

Pour la région de l'Orvanne, M. HUE, dès 1906, a établi que :

1° Les menhirs de Diant, Thoury (et Dormelles) indiquent exactement le dolmen de Pierre-Louve (2), (commune d'Episy). Cet alignement est orienté 105° Est.

Par un repérage exact sur des cartes à grande échelle, on peut grouper les mégalithes sur des droites reliant :

2° La Pierre-Frite, la Roche à Blin et Pierre-Louve (157°) ;

3° La Roche-aux-Aiguilles, la Roche-à-Blin et le dolmen de Cannes (52°) ;

4° La Pierre-des-Moines, la Grosse-Roche et Pierre-Louve (52°) ;

5° Ossuaire de Saint-Lazare (Ecuelles), la Pierre-Droite et Pierre-Louve (20°) ;

6° Pierre-Frite, Roche Saint Barthélemy, Moque-Baril et dolmen de Pleignes (121°) ;

7° Haute-Borne de Fay, Pierre-frite (Guercheville), Menhir du Moulin à Vent (Rumont) et Roche-aux-Loups (3) (107°) ;

8° Haute-Borne (la Chapelle), Pierre-à-Leluc (Tousson) et dolmen de Buno (120°) ;

9° Pierre-aux-Prêtres, Pierre-à-Leluc, dolmen du Guichet (Commune de Buthiers) (172°) ;

(1) Carte des mégalithes de l'arrond. de Fontainebleau (Bibl. Nat. Estampes, Ya998).

(2) Report Melun-Fontainebleau de la carte au 1/80.000°.

(3) Signalé dès 1867, n'a été décrite qu'en 1912.

10° Pierre-aux-Sorciers, la Merville, le Pignon (à 300 m. à l'Ouest), menhir de la Duranterie,... (143°) ;

11° Pierre-Aigüe (Savigny), Pierre-de-Minuit et Gros-Vilain,... (79°) ;

12° Blancheforêt, le Bouchy, la Pierre de Minuit et... (185° (Est)).

La répétition du fait ne peut faire croire à une simple coïncidence et l'on comprendra l'importance de cette disposition systématique pour l'identification d'un rocher ou d'une sépulture. Nous nous en sommes servi, avec succès, à plusieurs occasions et avons pu attirer l'attention, dès avril 1911, sur un rocher que l'on venait d'exhumer et faire signaler un dolmen inédit (1).

Bien souvent, les menhirs ne sont que de simples blocs de grès dur, plus ou moins pyramidaux, qui ont été dressés près de leur gisement naturel. Plus rarement, le bloc a été grossièrement équarri et transporté : l'exemple le plus typique est celui du menhir de Rumont, hissé 35 mètres au-dessus de la couche des grès stampiens où il a été pris.

Le grand axe des menhirs est souvent perpendiculaire à l'alignement auquel ils appartiennent. Les fouilles faites au pied presque toujours infructueuses ; souvent on a découvert les pierres de calage et renversé le bloc !

Nous indiquons l'orientation géographique des alignements. Les personnes qui voudront en tirer des précisions au sujet de l'époque éloignée de l'érection ne peuvent mieux faire que de se reporter au savant chronomètre préhistorique récemment publié (2).

BIBLIOGRAPHIE

BAUDOIN (M.), La roche-aux-pieds de Nanteau-sur-Essonnes ; Beaugency, 1915, in 8°.

BOUEX (P.), Petites notes de Préhistoire Nomourienne et Gâtinaise. — I. Nemours, 1911, in 8°. — II. Le Mans, 1914, in 8° (et *L'Homme préhistorique*, années 1912 et 1914, in 8°).

CARRO, Voyage chez les Celtes ; Paris, 1857, in 8°.

DOIGNEAU (E.), Nemours ; Paris, 1883, in 8°.

(1) *L'Action Républicaine* de Nemours, n°s des 29 avril - 13 mai 1911 et autres journaux régionaux.

(2) D^r Marcel BAUDOIN, *La Préhistoire par les étoiles*, Paris, (Maloine), 1925, in-8°.

HUE, Menhir de la Pierre-aux-Couteaux, *L'Homme Préhist.* [1908].

Id. Menhir de la Pierre-Cornoise ; *l. c.*, [1907].

Id. Le Préhistorique dans la vallée de l'Orvanne ; Le Mans, 1906, in 8°.

VIRÉ (A.), Les mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau ; *L'Homme Préhist.* [1906], n° 4.

Id. La Vallée du Lunain ; *Bull. Soc. préh. Fr.*, [1925], n°s 3-4, pp. 65-110, 20 fig.

Almanach le Briard, 1896.

Annales Soc. archéologique du Gâtinais, [1883, 1901, 1906, etc.]

Bulletin Soc. archéol. de l'Orléanais, VIII, p. 549.

Bulletin Soc. archéol. de Seine-et-Marne, V, p. 227 ; IX, 37 ; XV, 307 à 320.

Bulletin Société Antropologie de Paris, [1880 (Inventaire) ; 1891 ; 1892 ; 1897 ; 1914].

Bulletin Société préhistorique de France [1911, n° 3 ; 1912, n° 2 ; 1913, n° 10 ; 1914, n°s 3 et 4 ; 1919, n° 7].

Bulletin Société d'excursions scientifiques [1902, 1908, 1912, 1914].

Bulletin Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, VI, [1923], p. 118 ; VII, [1924], p. 171.

L'Homme Préhistorique, [1910], n° 1 (Inventaire des polissoirs).

Le Gâtinais (menhirs de Tousson, Malesherbes) par L. PETIT, n°s du 18 novembre 1911 et 2 décembre 1911.

**Observation de quelques Oiseaux peu communs
dans le Canton de Nemours (S.-et-M.)
de janvier à juin 1926**

par Jean LASNIER

Spinus spinus L. — Tarin.

Je n'avais que très rarement observé le tarin dans le canton. J'avais aperçu, pour la première fois, un de ces oiseaux en mars 1905, à Saint-Pierre-lès-Nemours. La seconde fois j'en avais tué deux ♂, au Bourdon, le 22 janvier 1919. Cette année, grâce aux observations suivies de mon jeune ami Jean DALMON, et après vérification certaine, je peux signaler le passage des tarins dans notre région d'une façon absolue.

La première bande de ces oiseaux fut observée sur des aulnes, le long de la levée du canal du Loing, près du pont de Bagneaux (entre le Loing et le canal), le 19 janvier ; cette bande se composait de dix individus.

Le 20 janvier, au même endroit, je pus en tuer quatre, un ♂, une ♀ et deux jeunes (2 spécimens figurent actuellement dans ma collection).

Le 23 janvier, une bande de trente tarins est observée au même endroit, ainsi qu'une autre bande d'une trentaine d'individus sur des aulnes bordant la voie du chemin de fer au passage à niveau de Chaintréauville.

Le 28 janvier, dix tarins sont remarqués sur des aulnes, dans les prés du Moulin-Rouge, près de Nemours.

Le 3 février, on observe un tarin ♀ au Bourdon et cinq tarins sur des aulnes, au bord du canal, près de l'écluse de Chaintréauville ;

le 5 février : dix tarins près du pont de Bagneaux ;

le 13 février : vingt tarins au même lieu ;

le 3 mars : dix tarins sur un peuplier (Blanc d'Espagne), à la gare de Bagneaux ;

le 14 mars : quatre tarins, sur des aulnes, dans les prés de Néronville ;

le 15 mars : vingt tarins, dans le parc des Verreries de Bagneaux.

Le gésier de tous les tarins tués renfermait exclusivement des graines d'aulnes.

On peut conclure de ces observations que le tarin nous visite à son passage d'automne et hiverne dans notre région pour n'en repartir qu'au printemps et aller nicher en montagne.

Phylloscopus Bonellii Vieill. — Pouillot Bonelli.

Le pouillot était considéré, jusqu'à présent, avec le pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix* Bechst.) comme les plus rares de nos pouillots. Je n'avais capturé encore qu'un ♂ le 30 avril 1906, à Saint-Pierre-lès-Nemours.

Or, à partir du 8 avril dernier, cette espèce s'est répandue dans la vallée du Loing avec abondance ; il n'est pas un endroit, dans les bois ou dans les taillis, où je n'ai eu l'occasion de le rencontrer.

La première apparition remonte au 8 avril 1926, dans un bois de pins, au lieudit : « l'Orme à Florent », aux environs de Bagneaux ;

- le 9 avril : Entendu des pouillots Bonelli à l'Orme à Florent ;
- le 13 avril : tué 3 ♂, dans la vallée de la Tonne (2 spécimens naturalisés dans ma collection) ;
- le 21 avril : vu à Recloses, un pouillot Bonelli ;
- le 25 avril : tué un ♂ dans un bois de pins, aux environs de la cote 126, près de Bagneaux ;
- le 29 avril : première apparition au Bourdon ;
- le 9 mai : vu plusieurs individus aux Canches de Laveau ;
- le 26 mai : vu une famille, dont les jeunes volaient à peine, aux environs de la cote 126, près de Bagneaux ;
- le 29 mai : un couple de Bonelli s'est établi au Bourdon.

J'ai pu observer continuellement ces oiseaux sans arriver à découvrir leur nid.

En résumé, il n'y a pas un endroit dans le canton où n'ait apparu le pouillot.

Pour terminer, le pouillot Bonelli est, cette année, plus commun peut-être que le plus commun des pouillots (pouillot véloce).

Le cri du Bonelli est aussi caractéristique des cris des autres pouillots que le cri du Pic-Mar de celui des autres pics.

Hypolaïs polyglotta Vieill. — Hypolaïs polyglotte. •

Cette fauvette, semblable à un fort pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus* L.) avec tout le ventre, la gorge flammechée de jaune et un bec très large à sa base, est actuellement rare dans la vallée du Loing ; déjà depuis plus de 50 ans on ne le rencontre qu'en très petit nombre, bien qu'il ait été abondant vers 1838.

Je n'avais, jusqu'ici, déniché que deux nids en août 1909 et en juillet 1911, dans la vallée d'Ormesson.

Je n'avais observé encore qu'un mâle chanter en juin 1921, au Bourdon. Mon jeune ami Jean DALMON a pu en tuer un devant moi, le 26 mai dernier, sur une haie épineuse, près de la cote 126 (spécimen figurant dans ma collection).

Falco subbuteo L. — Faucon hobereau.

Ce faucon gris ardoisé sur le dessus du dos, possède deux moustaches noires très prononcées ; il semble être la réduction du faucon pèlerin ; c'est en se basant sur cette ressemblance que les chasseurs locaux le nomment le petit pèlerin.

Ce faucon peu répandu dans le canton, a élu domicile aux

marais de Larchant, où j'ai tué une ♀ le 25 mai, un ♂ le 6 juin et un ♂ le 25 juin, en chassant au grand-duc.

Six individus volaient alors sur le marais et j'ai trouvé une coquille vide, prouvant qu'il y avait niché.

M. Jean DALMON en a aperçu un couple le 26 mai et le 17 juin, près de la cote 126, à Bagneaux.

Station nouvelle de *Solorina saccata* Ach.,

[LICHENS : PELTIGÉRACÉES]

par Abel GILLET

Solorina saccata Ach., L. U., p. 149, peut être considéré comme rare en France. Nul dans l'Ouest et le Nord-Ouest (OLIVIER, 1907), rare dans les Vosges, il devient plus commun dans les montagnes du Plateau Central et du Jura, mais spécialement dans les Alpes et les Pyrénées.

Dès 1805, DE CANDOLLE le signalait sous le nom de *Peltigera saccata*, comme existant uniquement dans ces deux dernières régions.

Dans la Région parisienne, cette belle espèce ne compte que quelques stations : MÉRAT (1836) l'indique à Compiègne, Creil, Beauvais. Actuellement, la localité la plus précise est aux environs de Franchard en Forêt de Fontainebleau. Le D^r NYLANDER, qui l'a probablement signalée le premier en 1896, mentionne « Vers Franchard » ; HARMAND en 1909, donne la même indication. Le D^r BOULY DE LESDAIN, en 1911, dit : « Commun sur une centaine de mètres, sur le talus de la route de Franchard, un peu au-delà de la Faisanderie ». De mon côté, je l'ai récoltée en 1904 et elle figure dans ma collection avec la mention : « Talus calcaireux, route d'Arbonne ». Nul doute que la différence constatée dans ces lieux-dits, n'existe pas en réalité et qu'ils indiquent bien la même station.

Une seconde station, remarquable par son ampleur et sa richesse, a été découverte le 21 février 1926 par notre collègue et ami le D^r P. DUCLOS, à Sorques, commune de Montigny-sur-Loing, aux confins Sud de la Forêt de Fontainebleau.

Après avoir, venant de Moret, dépassé le village vers le Couchant, on trouve sur la droite de la route de grande communication n° 104, le chemin des Rondeaux. Sur le talus de gauche, en montant vers le Pont du P.-L.-M., face au Nord-Est, en terrain

calcaire moussu, reposant sur des roches humides, nos collègues trouveront facilement le Lichen et pourront en constater l'abondance. Il se trouve là en association avec : *Hypnum molluscum* H e d w., *H. cuspidatum* L., *Gymnostomum calcareum* N e e s, *Eucladium verticillatum* B r. e u r., *Seligeria calcarea* B r. e u r., *Southbya nigrella* S p r., *Cephaloziella Baumgartneri* S c h i f f n e r.

Ces Muscinées ont été récoltées et déterminées par le D^r DUCLOS : elles rendent la station aussi intéressante pour le bryologue que pour le lichénographe.

Entrées à la Bibliothèque pendant le 2^e trimestre 1926

1^o PÉRIODIQUES

- Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*, 1926, n^{os} 3-6.
Association française pour l'Avancement des Sciences, Bulletin n^{os} 65-66 ;
Congrès de Grenoble, 1926.
Bulletin de la Société biologique d'Arcachon, 1925.
Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude, XXIX, 1925.
Bulletin de la Société des Sciences de Seine-et-Oise, sér. II, tome VII, fasc. 1-3.
Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord, XVI, n^o 9 ; XVII,
n^o 1-3.
Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, 1923, 4^e trim. ; 1926,
1^{er} trim.
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse,
1^{er} trim. 1926.
Bulletin de la Société des Sciences naturelles du Maroc, 1923, n^{os} 4-6.
Bulletin de la Société entomologique de France, 1925, n^o 21 ; 1926, n^{os} 6-9.
Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, 1925.
Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, 1926, n^{os} 3-4.
Bulletin de la Société normande d'Entomologie, n^o 2.
Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, LVIII, fasc. 1, 1925.
Bulletin des Naturalistes de Mons et du Borinage, VIII, n^o 1.
Bulletin du Muséum National d'Histoire naturelle, 1926, n^{os} 1-3.
Bulletin trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, 1926, n^o 3.
Lambillionea, XXVI, n^{os} 4-6.
Les Naturalistes Belges, VII, n^{os} 5-6 ; *Le Jardin d'Agrément*, IV, n^{os} 7-12 ; V,
n^{os} 3-6.
Mémoires de la Société des Sciences naturelles du Maroc, XI, 2^e partie ; XIV.
Memorias e estudos do Museu Zoologico da Universidade de Coimbra, série I,
n^{os} 1 et 3, 6-7 ; série II, n^o 2.
Revue de Zoologie agricole et appliquée, 1926, n^{os} 1-3.
Revue périodique de vulgarisation des Sciences naturelles et préhistoriques de
Montceau-les-Mines, II, n^{os} 1-2.

Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, 1926, n° 1.
Revue scientifique du Limousin, nos 334-335.
Riviera scientifique, XIII, 1926, n° 1.

2° BROCHURES

- ALLORGE (Pierre), Chlorophycées récoltées dans quelques étangs de la forêt d'Orléans; ext. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VIII, 1925, *.
- COURTY (G.), Les effondrements du Hurepoix et de la région de Fontainebleau comparés aux gouffres de la Franche-Comté; *l. c.*, *.
- MAHEU (Jacques) et GILLET (Abel), Contribution à l'étude des Lichens du Maroc ext. *Mém. Soc. Hist. Nat. Maroc*, VIII, 1924, *.
- LASNIER (Jean), Catalogue raisonné des Oiseaux du canton de Nemours; ext. *Bull. Ass. Nat. Vallée Loing*, VIII, 1925, *.
- ROYER (Dr Maurice), De la conservation des collections entomologiques; extr. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée Loing*, II, 1926 *.
- * Id., Présentation d'un chat sauvage; *l. c.* *.

Achévé d'imprimer le 22 Septembre 1926.

Le Secrétaire général Gérant : Dr Maurice ROYER.